



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP

Annexe B : Demande d'avenant financier

Rentrée scolaire 2026-2027

Art R442-48, 2° du code de l'éducation

- l'externat simple est gratuit dans les établissements sous contrat avec l'État.

- les tarifs payés par les familles doivent être en conformité avec les avenants financiers au contrat.

☐ École

☐ Collège

☐ Lycées

☐ LP

U.A.I. : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Dénomination :

Ville :

Joindre **obligatoirement** une copie du règlement financier ou de la convention financière de l'établissement.

Contributions demandées aux familles .	Année scolaire 2025-2026	Année scolaire 2026-2027	% d'augmentation

Date : /__/_/20__

Nom prénom et signature
du président de l'organisme de gestion :

Nom prénom et signature
du chef d'établissement :